

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	13 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h 1 soir.	12 » 55 » soir.	2 » 38 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 » 17 ^m soir.	8 » 10 ^m soir.	5 » 45 ^m soir.	4 » 39 ^m matin.
10 h 47 »	5 » 45 » »	7 » 40 » »	9 » 37 » »	9 » 55 » »	—	4 » 44 ^m matin.	11 » 7 » »	2 » 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 0 h. 15^m matin.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Organisée par le Conseil municipal de Cahors

POUR

L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

A

LÉON GAMBETTA

A

CAHORS

Total des publications précédentes.	41,270 19
Liste adressée par M. Destrées, consul de France à Alep (Turquie d'Asie) ..	523 60
Liste envoyée par M. Espéret, boursier d'agrégation à la faculté des lettres de Clermont.....	71 00
Liste du conseil municipal de la commune de Cours (Lot).....	13 00
Liste adressée par M. Dubreil, maire de la commune de Ginouillac (Lot)....	10 00
Liste du café du Nord à Martel (Lot)...	10 00
Liste adressée par M. Doulan, secrétaire de la mairie et négociant à Cajarc (Lot).....	187 75
Liste des souscripteurs de la commune de Cavagnac (Lot).....	16 00
Liste adressée par M. Beynac, de la commune de Vayrac (Lot).....	100 00
Liste adressée par M. Dilhac, maire de St-Géry (Lot).....	65 00
Liste adressée par M. Tournier, adjoint au maire de Condat (Lot).....	13 00
Total de la publication.....	42,279 54

Cahors, le 30 Juin.

Il est peut-être peu récréatif pour le public d'entendre répéter toujours la même chose. Mais enfin ce n'est pas notre

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT (61) du 30 Juin 1883.

LES COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

Tous les hommes entourèrent l'équipage. Le baron de Verdières, sportman distingué, ci-devant jeune homme bien conservé, ayant grand air, se trouvait à une table du devant avec deux de ses amis : se levant, il vint admirer les chevaux, jetant un regard curieux sur la jeune femme à laquelle ils appartenaient.

Très observateur, il ne se méprit pas un instant sur la condition de la femme qu'il avait devant les yeux.

Diane avait un air de candeur qui la mettait à l'abri des suppositions malignes. Son indifférence, sa fierté, la gardaient mieux que ne l'eût fait un chaperon.

Elevée à l'américaine, habituée à vivre seule, elle avait l'aplomb de la femme qui s'estime assez pour repousser les galanteries des désœuvrés.

Le baron de Verdières et ses amis restaient à côté de la voiture.

Violamment émue au souvenir de la ren-

faute, si c'est toujours la même chose. Nous sommes obligés de dire encore une fois ce que nous avons déjà dit tant de fois :

Et le budget ?

Nous le disons tout ensemble à la commission, à la Chambre et au ministre des finances. Le mois de juillet va commencer, la session touche à son terme. Cependant le budget ordinaire n'a pas encore été examiné, et le budget extraordinaire n'a pas été déposé. Voilà, en deux mots, le bilan des travaux financiers de la Chambre et du cabinet.

Eh bien, il nous paraît infiniment regrettable que le gouvernement ne fit pas connaître les bases du budget extraordinaire assez tôt pour que la commission pût en répartir l'étude entre ses membres.

On sait que le travail préliminaire, le dégrossissement du budget s'opère dans des sous-commissions. Il y a urgence à désigner les sous-commissions du budget extraordinaire avant le départ des Chambres, car on ne peut espérer que la commission plénière tienne des séances une fois la session close.

Il est au contraire légitime de prétendre que chacun des sous-commissaires affectés à une besogne déterminée ébauchera cette besogne pendant les vacances, ce sera autant de gagné sur la session d'automne, qui sera courte et trop chargée.

Mais pour que la commission puisse distribuer l'examen des diverses parties du budget extraordinaire, il faut que ce budget

contre qu'elle venait de faire, Diane cherchait à s'orienter.

Qu'allait-elle devenir ? Comment fuir ? Où diriger ses pas en l'absence de son père ? Elle s'exposait à retrouver Sforza d'un instant à l'autre ! Cette idée la glaçait de terreur.

Qui assurait qu'elle ne tomberait pas dans un de ses pièges ? L'inconnu ne pourrait alors la sauver de l'outrage. Elle secoua la tête, disant dans un soupir :

— Non, mieux vaut rester.

Il me retrouvera toujours, il me l'a dit ; j'en ai la preuve aujourd'hui. C'est ma destinée qui s'accomplit.

Comment a-t-il pu deviner que j'étais à Paris ? Quel est cet homme ? Je veux le savoir. Ce n'est pas une aventure, cela. Décidément, je reste.

Diane se calma ; relevant la tête, elle passa les mains sur ses yeux pour chasser les pensées qui l'obsédaient. C'était un de ses gestes familiers, le geste de l'enfant qui s'éveille, relève les bras, se frotte les yeux du revers des mains.

Aussi blanche que sa robe, ses grands yeux battus disaient bien des choses.

S'apercevant de la curiosité dont elle était l'objet, elle eut une moue dédaigneuse, fit un signe au garçon qui la servait, paya le verre d'eau, laissant un fort pourboire, et mo ta tranquillement dans sa voiture ; Kerdar s'élança après elle, le valet de pied ferma la portière et l'équipage s'ébranla, suivi par les

soit connu, et nous demandons à M. Tirard de se hâter de remplir son devoir.

Pour les mêmes raisons nous adjurons la commission de déposer ses principaux rapports avant la séparation de la Chambre. Bien qu'on ne puisse pas compter sur le travail personnel des députés, quand une fois ils ont pris la clef des champs, ce sera quelque chose que de donner à la presse le temps de préparer la discussion du budget de 1884.

Il n'est pas possible d'arriver à la fin d'octobre sans qu'aucune controverse se soit élevée sur ce budget, sans que l'opinion publique ait été le moins du monde éclairée, et de voter ensuite au pas de course, sous prétexte qu'il se fait tard.

Si les rapports du budget ordinaire, si le projet du budget extraordinaire ne sont pas livrés au public avant la rentrée d'automne, l'exercice 1884 se présentera dans des conditions d'examen plus défavorables que tous ceux qui l'ont précédé et qui ont été cependant beaucoup trop sacrifiés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 juin

LA CONVENTION AVEC L'ORLÉANS.

M. le ministre des travaux publics dépose un projet relatif à la convention avec la Compagnie d'Orléans.

LES RÉCIDIVISTES.

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération du projet des récidivistes.

M. Granet, sur l'article 19 dit : L'exécution

regards de la foule.

Le baron de Verdière appela le garçon resté près de la table que Diane venait de quitter.

— Quelle est cette femme, François ?

— C'est la princesse Salviati, Monsieur le baron.

— Est-ce la première fois qu'elle vient ici ?

— Oui, Monsieur le baron.

François connaissait le baron de longue date ; il ajouta :

— Elle est joliment belle ; elle va faire un fameux bruit dans le monde et dans le demi-monde. Les amis de monsieur le baron vont enrager en la voyant.

Le baron sourit de l'enthousiasme de François.

— Tu es raison, François, je n'ai jamais rien vu de si beau.

Payant sa dépense, il se retourna vers ses amis.

— Si nous essayions de la rejoindre, Messieurs ?

L'un d'eux répondit :

— Avec plaisir. C'est une fête pour les yeux qu'une pareille beauté.

Ils sortirent du restaurant et se mirent à la recherche de Diane.

XXXIII

Le grand-duc Alexis avait donné rendez-vous à Paris à son aide de camp, le comte Sourmalv. Le comte connaissait les goûts

est du domaine de la loi, mais non les règlements d'administration publique. Il est bien difficile ainsi que le condamné puisse arriver à l'état libre au lieu de relégation. En admettant qu'on puisse y installer un régime de liberté, il est permis de douter que les criminels d'habitude se transforment en travailleurs.

On n'a donné aucune indication précise sur les terrains disponibles où le gouvernement casera-t-il les milliers de récidivistes qu'il veut transporter.

La loi ne fait rien pour l'amendement des condamnés. On aboutira à la création de bagnes.

Les frais de relégation sont prévus d'une manière insuffisante. Le projet est un gouffre dont il est impossible de mesurer la profondeur. La commission ne doit pas s'en rapporter à l'arbitraire du gouvernement.

M. Thompson. — On n'a pas à craindre l'arbitraire administratif. On organisera des pénitenciers agricoles où on fera une sorte d'apprentissage avant le départ pour les colonies. On pourrait également réaliser une économie en faisant effectuer les transports par adjudication.

De grands sacrifices sont nécessaires ; la Chambre n'hésitera pas à y consentir dans l'intérêt de la sécurité publique.

M. Périn dit que l'envoi d'un grand nombre de récidivistes constituerait un véritable danger pour la Nouvelle-Calédonie.

L'orateur demande le renvoi de l'article 19 à la commission.

Le renvoi est repoussé par 297 voix contre 185. L'article 19 est adopté par 307 voix contre 114, ainsi que les articles réservés 11 et 13.

SÉNAT

Séance du 28 juin.

LE COLLÈGE ÉLECTORAL DE NARBONNE.

M. Guyot dépose un rapport sur le projet relatif à la division de l'arrondissement de Narbonne en deux circonscriptions électorales.

Lecture est donnée de ce rapport, qui conclut au rejet.

raffinés du grand-duc ; il fit venir des tapisseries ; les appartements de l'hôtel du Louvre qu'il avait choisis comme résidence furent transformés en un clin d'œil.

Le grand-duc, arrivé depuis quelques jours à peine, voulut assister aux courses. Le comte de Lana, le comte de Sourmalv et le baron de Jancy l'escortaient à cheval.

Les yeux fixés sur l'allée par laquelle Diane avait disparu, le grand-duc s'absorbait.

Enfin ! il la retrouvait, plus belle que jamais ! Quelle joie, quelle ivresse en constatant l'émotion qui l'avait terrassée ! Il était aimé, cela sautait aux yeux !

Ces pensées chantaient dans son cœur : il oubliait ses amis qui attendaient, les courses qu'il aimait avec passion, qu'il tenait à suivre quelques instants auparavant.

Le comte de Lana rompit le silence, s'écriant :

— La splendide créature ! Quelle est donc cette femme ? Je ne l'ai vue nulle part. Vous la connaissez, Monseigneur ?

Secouant sa préoccupation, le grand-duc répondit d'une voix brève :

— Non, je ne l'ai jamais vue avant ce jour.

Le comte de Lana le regardait songeur.

— C'est étrange : lorsque cette jeune femme a levé les yeux, c'est vers vous qu'elle a tendu les bras, comme cherchant à éloigner un souvenir horrible.

A suivre.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Waldeck-Rousseau expose les considérations qui ont conduit le gouvernement à proposer ce projet, qui a eu pour but de donner à un arrondissement populeux sa représentation légitime, alors que cet arrondissement n'avait qu'un député.

Le Sénat décide de passer à la discussion de l'article unique.

M. Guyot, rapporteur. — J'engage mes collègues, pour les motifs indiqués dans mon rapport, à repousser le projet.

L'article unique est rejeté, et M. Waldeck-Rousseau est complètement battu.

LES JUGES CONSULAIRES.

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur le projet relatif à l'élection des juges consulaires.

M. Bardoux développe un contre-projet ayant pour but de substituer au suffrage universel de tous les commerçants patentés le suffrage à deux degrés. Le suffrage universel, dit-il, aura l'inconvénient d'introduire la politique dans le choix des juges, ou de modifier d'une façon fâcheuse la juridiction des tribunaux de commerce.

L'orateur veut, dans cette matière, la sélection en même temps que l'élection. Il demande au Sénat d'adopter son contre-projet.

M. le Bastard, rapporteur. — La commission a repoussé à deux reprises le contre-projet, parce qu'il ne lui paraît présenter aucun avantage sur le suffrage universel.

L'article 10 du contre-projet Bardoux est adopté par 137 voix contre 116.

Les articles 2 à 22 du contre-projet de M. Bardoux sont successivement adoptés.

M. Tolain dit qu'il votera contre le projet de M. Bardoux parce qu'il est antidémocratique.

Il est procédé, sur l'ensemble du projet, à un scrutin dont voici le résultat : pour, 126 voix ; contre, 127 voix.

L'ensemble du contre-projet de M. Bardoux est repoussé. (Mouvement.)

M. le président. — Nous voilà ramenés à l'article premier du projet de la commission, voté en première lecture.

M. Pouyer-Quertier critique vivement le projet.

Il se déclare opposé au système de l'élection directe.

Voire loi sera la ruine des chambres et des tribunaux de commerce. C'est pour cela que nous la combattons avec tant d'énergie. (Vifs applaudissements à droite.)

Après une réplique de **M. Martin-Feuillée**, l'article premier est adopté par 151 voix contre 121.

Suite de la discussion à Samedi.

LE CHOLÉRA

Le choléra prend en Egypte des proportions inquiétantes. A Marseille même règne une certaine émotion.

Le correspondant de la *France* télégraphie de cette ville :

« Le conseil sanitaire s'est réuni hier, en présence du maire et de M. Marroin, directeur du comité de santé publique. Le conseil s'est occupé des mesures à prendre en raison de l'apparition du choléra en Egypte.

« Il a été décidé que, vu l'absence complète de précautions prises par le gouvernement anglais, la quarantaine concernant les provenances d'Egypte, de Chypre et de Malte serait, à partir d'aujourd'hui, de cinq, sept et dix jours, suivant la longueur de la traversée, de façon à parfaire quinze jours d'observation depuis le départ.

« Si un seul cas de maladie avait lieu à bord, la cargaison serait déchargée totalement. »

On mande, en effet, d'Alexandrie, en date d'hier :

« Un triple cordon sanitaire a été établi autour de Damiette, pour les marchandises.

« Toutes les provenances de Damiette sont soumises à dix-sept jours de quarantaine. Des mesures d'isolement ont été prises à Mansourah.

« Un nouveau cas de choléra s'est produit à Tantah.

« A Port-Saïd également, le choléra a fait son apparition. Il y a eu deux cas et un décès.

« Les médecins de Damiette refasent de communiquer aux consuls le nombre des décès quotidiens.

« Les consuls ont envoyé une protestation au khédive. On a expédié un grand nombre de troupes pour renforcer le cordon sanitaire.

« Les trains venant du Caire s'arrêtent à Mansourah.

On mande de Vienne :

« Une dépêche particulière de Constantino-

ple annonce que le conseil sanitaire a décidé de soumettre toutes les marchandises provenant de d'Egypte à la quarantaine, d'après le règlement de 1867.

« Tous les navires de provenance méditerranéenne devront se rendre exclusivement à Smyrne ou à Beyrouth. Pour les navires provenant de la mer Rouge, la quarantaine se fera à Kafouan.

« Tous les bureaux sanitaires ont été informés par télégraphe de ces décisions. »

Constantinople, 28 juin.

Le journal *la Turquie* dit que la responsabilité de l'importation du choléra en Egypte retombe sur l'Angleterre qui, pour ne pas entraver ses relations avec les Indes, empêcha, dès l'apparition du fléau, toutes les mesures prophylactiques que commandaient les circonstances.

Une dépêche privée reçue d'Alexandrie informe que la nouvelle de l'apparition du choléra à Damiette a causé une véritable panique parmi les habitants de cette ville. La plupart s'apprentent déjà à émigrer et vont partir par les prochains paquebots.

Le principal courant de l'émigration se portera certainement sur Marseille.

Alexandrie, 29 juin.

Dans la journée du 28 juin, il y a eu à Tantah un seul cas de choléra.

Hier 28 juin, 107 décès cholériques à Damiette, et 3 à Mansourah. On n'a constaté jusqu'à présent aucun cas de choléra à Alexandrie.

On télégraphie d'Alexandrie au *Times* :

Une panique complète règne à Alexandrie. Les nouvelles de Damiette et de Mansourah se confirment. Le khédive est déterminé à rester à Alexandrie. Mais toutes les places, dans les bateaux à vapeur qui partiront dans les semaines prochaines, sont retenues d'avance. La Bourse est vide; les valeurs baissent, toutes les fêtes ont été remises.

Il semble présomptueux de vouloir contredire les docteurs envoyés à Damiette; mais il semble peu probable que la maladie qui a éclaté dans cette localité soit le choléra asiatique. Jamais cette épidémie n'a pris naissance en Egypte. D'autre part, Damiette est située près de lacs très poissonneux.

Ces poissons, imparfaitement vidés, mal séchés au soleil, nauséabonds, servent de nourriture exclusive à la population de cette ville. De plus, la saison des pastèques vient de commencer. Les charognes de bétail, que les fellahs ont l'habitude de jeter dans les canaux, s'amassent dans le lac de Damiette et servent probablement de nourriture à ces poissons.

Toutes ces déplorables conditions hygiéniques ont pu causer un choléra sporadique.

Revue des Journaux

Le Parlement :

Le *Parlement* critique la loi sur les récidivistes. Il espère que dans la discussion du côté financier du projet, il se trouvera quelque député pour montrer dans quelle nouvelle aventure budgétaire on prétend entraîner le pays.

Le Siècle :

Le *Siècle* estime qu'il est impossible que le Sénat, quand il aura à examiner la loi sur les récidivistes n'accueille pas les objections de droit devant lesquelles la majorité de la Chambre a jugé à propos de ne pas s'arrêter.

La République française :

La *Republique française* ne croit pas que les forces réactionnaires aient diminué au point de rendre absolument vaines et négligeables les attaques incessantes des journaux qui montent tous les jours à l'assaut du gouvernement national. Elle pense, en outre, que les journaux républicains doivent s'en occuper, estimant que cela vaudrait mieux, à coup sûr, que de faire la guerre intestine au sein de la démocratie, au risque de l'affaiblir et finalement de la ruiner.

Le pays de France, dit-elle, ne comprendra jamais que les républicains n'aient rien de mieux à faire qu'à se dévorer les uns les autres, quant tout sollicite leur activité, l'affermissement des institutions, le relèvement de la patrie au dehors. Il ne douterait pas de la République, qui reste le gouvernement nécessaire; mais il ferait plus que de douter des républicains indisciplinés qui attaquent leur propre parti, il les prendrait en aversion légitime. Ce serait bien fait pour eux; mais ce serait tant pis pour la démocratie, qui n'a point de forces

à perdre, et pour la République, qui ne peut vivre que par l'union.

Informations

Paris, 28 juin.

Le duc d'Aumale a visité hier la reine d'Angleterre, dans son palais de Windsor.

La commission du Sénat relative à l'artillerie de forteresse a élu M. de Freycinet président, et M. Béral secrétaire. Les commissaires ont rendu compte de la discussion des bureaux.

Le ministre du commerce, dès qu'il a reçu les dépêches lui annonçant l'apparition du choléra en Egypte, a télégraphié à tous les préfets des départements du littoral et à tous les agents sanitaires, pour que les mesures les plus rigoureuses fussent prises à l'égard des provenances de l'Egypte, de Chypre et de Malte.

Paris, 29 juin.

Tous les chefs de mission de Constantinople se réuniront aujourd'hui pour arrêter les mesures à prendre relativement au choléra.

Il n'est nullement question actuellement, de gracier Louise Michel ou de commuer sa peine; mais elle sera considérée comme condamnée politique et subira sa peine à Saint-Lazare.

Pouget sera dirigé sur une maison centrale.

CHRONIQUE LOCALE ET FAITS DIVERS.

Chemin de fer d'Orléans

TRAIN DE PLAISIR

A l'occasion de la fête nationale du 14 Juillet, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans va mettre un train de plaisir à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le samedi 7 juillet, à 2 h. 35 soir; de Villeneuve-sur-Lot, le 7 juillet, à 3 h. 02 soir; de Cahors, le 7 juillet, à 12 h. 55 soir; de Périgueux, le 7 juillet, à 7 h. 42 soir, et des stations intermédiaires jusqu'à La Coquille inclusivement.

Les prix sont ainsi fixés :

D'Agen, Cahors, Villeneuve-sur-Lot à Paris, 2^e classe, 45 francs; 3^e classe, 32 francs, par place, aller et retour compris.

De Périgueux à Paris, 2^e classe, 36 francs; 3^e classe, 25 francs, par place, aller et retour compris.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mardi 17 juillet, à midi 35.

LE BACCALAURÉAT ÈS-SCIENCES.

Dans la séance du conseil académique de Paris, tenu jeudi matin, une importante question a été discutée, celle de la réforme du baccalauréat ès-sciences.

L'année dernière, le ministre avait consulté les Facultés et les conseils académiques pour savoir s'il y avait lieu de supprimer le baccalauréat ès-sciences restreint. La majorité des réponses avait été négative. Cette année le ministre demande s'il n'y a pas lieu de réformer en général le baccalauréat ès-sciences tout entier.

Sur la proposition des Facultés des sciences et de médecine de Paris, le conseil académique, après une intéressante discussion, a émis les vœux suivants :

1^o Qu'il soit institué un baccalauréat ès-sciences mathématiques;

2^o Qu'il soit institué un baccalauréat ès-sciences physiques et naturelles qui remplacerait le baccalauréat ès-sciences restreint;

3^o Qu'à ces deux diplômes ne puissent se présenter que des candidats munis de la première partie du baccalauréat ès-lettres;

4^o Que le baccalauréat ès-lettres complet soit exigé pour les études médicales des élèves qui visent au doctorat;

5^o Que le programme du baccalauréat ès-

lettres, en ce qui touche les sciences, soit révisé et surtout allégé.

L'ACCIDENT DE VERS

On nous écrit de Vers, 30 juin, matin :

Sous l'émotion du terrible accident dont notre camarade venait d'être victime, je vous ai trop prématurément, jeudi, annoncé sa mort. Il n'en était rien heureusement, et lorsque nous avons relevé le pauvre chauffeur, il respirait encore, quoique la tête eût reçu de fortes contusions et que la jambe droite fut broyée.

Voici les détails :

Le train de ballast allait à la charge, machine en queue. Le machiniste s'aperçut qu'un petit chien était engagé sur la voie; le train passé, machiniste et chauffeur se penchèrent au dehors pour voir ce qu'était devenu le chien. C'est à ce moment que, le train marchant à environ quinze kilomètres, le chauffeur heurta de la tête contre le réservoir qui sert à alimenter la locomotive. Le contre-coup le précipita sur un tas de briquettes disposées au bord de la voie, et de là, le malheureux, étourdi par le coup, roula sur la voie. A peu près tous les wagons lui passèrent sur la jambe droite. Lorsque nous arrivâmes au secours de notre camarade, il vivait encore; mais dans quel état affreux il se trouvait! Le sang coulait abondamment de ses blessures de la tête, et la jambe, broyée en plusieurs endroits, ne présentait qu'un amas informe de chairs et d'os. Un fragment de fémur, long d'un décimètre, était enfoncé dans le sol. Le malheureux, relevé avec toutes les précautions possibles, fut transporté à son domicile, où bientôt arrivèrent quatre médecins, appelés en toute hâte par l'entrepreneur. L'amputation était inévitable; il y fut procédé sur l'heure par M. le docteur Caviolle, assisté des docteurs Gélis, Ganiayre et Cambornac. La jambe et la cuisse étaient tellement endommagées qu'il fallut opérer à quinze centimètres environ de l'articulation coxo-fémorale. Puis on procéda au pansement des blessures de la tête. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel soin et quelle compétence MM. les docteurs remplirent leur pénible mission. Le patient éprouva peu de souffrances. Ce matin, samedi, il est calme et, entouré de tous les soins désirables son état est aussi satisfaisant que possible. Notre pauvre camarade était marié depuis un mois et demi. R...

PERCEPTIONS.

M. le ministre des finances a présenté à ses collègues un projet, tendant à régler la nomination et l'avancement des percepteurs. Ce projet sera déposé au Sénat.

Désormais cette carrière sera ouverte seulement : 1^o aux employés de l'administration centrale des finances comptant au moins dix ans de services; 2^o aux sous-officiers et aux militaires blessés; 3^o aux employés des régies financières.

M. le ministre de la guerre a informé MM. les recteurs qu'un crédit de 4,000 fr. a été inscrit au budget de son département, pour délivrer des prix aux élèves des lycées et collèges qui se seront le plus distingués par leur adresse au maniement du fusil, au tir et aux exercices de gymnastique. Ces récompenses seront décernées au nom du ministre de la guerre, le jour de la distribution des prix.

Le *National* assure que M. Raynal, ministre des travaux publics, vient de décider qu'à l'avenir il serait fait une part moins large aux élèves de l'Ecole polytechnique dans les nominations aux emplois d'ingénieur vacants dans le corps des ponts et chaussées.

Cette mesure aurait pour but de créer plus d'émulation dans le personnel des sous-ingénieurs et conducteurs, en leur permettant un accès plus facile au grade d'ingénieur.

Un avis du *Journal Officiel*, du 10 mars dernier, a fait connaître les conditions d'admission des élèves boursiers à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, administrée par la Chambre de commerce de cette ville. Le programme du concours avec les conditions auxquelles doivent satisfaire les candidats aux bourses de l'Etat, est déposé à la Préfecture, première divi-

sion, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

L'inscription doit se faire dans les préfectures du 1^{er} au 13 juillet. Les concours auront lieu les 16 et 17 juillet à Paris, Dijon, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Rouen, Nantes et Nancy, sous la présidence d'un délégué de la Préfecture.

Nous insérons avec plaisir la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier d'insérer dans le prochain numéro de votre journal, que la Société orphéonique de Cahors a versé entre les mains de M. le maire la somme de sept cent cinquante-sept francs cinquante-cinq centimes (757 fr. 55), représentant le produit net du concert donné par elle au bénéfice du monument à élever à la mémoire de Léon Gambetta.

Dans cette somme, se trouve comprise celle de 30 francs, qui avait été offerte à Mlle Rosa Planès, artiste lyrique, pour la dédommager de la perte de sa soirée, et qui a été abandonnée par elle comme souscription personnelle.

Je vous prie aussi d'insister sur le bienveillant concours tout à fait désintéressé de MM. Poudou, directeur de la Société, et Faget, pianiste, qui, en cette circonstance, ont redoublé de zèle et d'efforts pour le succès de l'œuvre.

Veuillez agréer, etc.

Le Secrétaire de la Société,
AD. CARRIOL.

L'orage d'hier.

Un violent orage a éclaté hier soir sur la ville et les environs. Rarement on a vu pareil déchaînement des éléments. Pluie, grêle, ouragan, éclairs, tonnerre, tout se mêlait dans un fracas épouvantable qui a duré pendant plus d'une heure. Nous ne savons encore des dégâts causés, que ceux qu'on nous signale dans la ville même : des arbres déracinés en divers points ; mais certainement les récoltes en terre, les rares fruits de l'année, les tabacs sur pied, les blés, etc. ont dû cruellement souffrir de la grêle et de la ravine.

On nous signale des faits vraiment incroyables, qui dénotent la fureur des vents : Une voiture dételée a été saisie par le tourbillon au haut de la côte de Roquebillière et poussée vers la descente avec une vitesse vertigineuse.

Pareil fait s'est produit du côté de Lascazanes.

On assure — nous ne garantissons pas le renseignement — que la foudre a traversé le tunnel de St-Georges en suivant les rails, qui ont été un instant rougis par le fluide, mais sans qu'on ait eu à constater aucun dégât.

La foudre serait tombée également sur la maison H..., au nord de Cahors, et aurait provoqué un commencement d'incendie.

La pluie n'a cessé de tomber la nuit dernière. Ce matin le temps est encore à l'orage.

On assure que les communes de Douelle, Mercoès, Pradines, Salvezon ont été ravagées par la grêle.

On nous écrit de Lauzès que dans la nuit du 23 au 24 de mois des malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans les bureaux de la caisse d'épargne postale et au presbytère. Dérangés dans leur opération à ces deux endroits, ils se sont dirigés vers le café de l'Union où ils ont volé 230 francs en argent, deux montres, des boucles d'oreilles et deux épingles en or. Le tout est évalué à la somme de 400 fr. environ.

La justice informée.

M. N..., notaire de Laquilliac de Cercles (Dordogne), dont nous avons annoncé dernièrement la fuite, vient d'être arrêté en Suisse, dans le canton de Genève.

M. N... est inculpé de faux et d'abus de confiance.

On écrit de Périgueux.

M. Bargeton, préfet de la Dordogne, vient de prendre un arrêté autorisant tous les maires de toutes les communes du département à organiser des battues locales toutes les fois que la présence d'un loup aura été signalé sur le territoire de la commune. On ne saurait trop féliciter M. le préfet de son initiative ; cet excellent arrêté rencontrera l'approbation de tout le monde

car il indique un des moyens les plus efficaces pour atténuer les ravages des loups dans certaines contrées du Périgord.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Le baromètre baisse à Valencia, où le vent a tourné vers le S.-E., une autre dépression existe donc encore au large de l'Irlande et pourra amener quelques vents forts d'entre S. et O., sur les côtes de Bretagne et de la Manche.

La température est sans changement important. Le thermomètre marquait ce matin 12° à Stornoway, et 28° à Bisko, où le maximum a atteint 43°.

En France, le temps revient à la pluie, mais seulement dans le Nord et l'Ouest.

Une épidémie de fièvre scarlatine sévit en ce moment à Auch. Plusieurs cas s'étant déclarés au lycée, les élèves ont été renvoyés dans leurs familles.

COCONS.

Le marché aux cocons est ouvert à Lavaur depuis mercredi dernier, le prix moyen du kilogramme n'a pas dépassé 3 francs 25.

L'ouverture du marché est cette année de quinze jours en retard sur les années précédentes.

Quel degré de chaleur le corps humain peut-il supporter ?

Deux sculpteurs anglais, Chantrey et Blagden, entrèrent dans des fours dont la température était supérieure à 100 degrés. Ils supportèrent fort bien cette extrême chaleur, et sortirent sains et saufs.

On raconte qu'à l'une de ces expériences ils tenaient à la main des poulets morts et plumés. La température était supérieure à 100 degrés. Ils supportèrent fort bien cette extrême chaleur, et sortirent sains et saufs.

On raconte qu'à l'une de ces expériences ils tenaient à la main des poulets morts et plumés. Les poulets rôtirent, mais les deux sculpteurs n'éprouvèrent rien de plus qu'une très forte transpiration.

C'était cette transpiration qui les préservait du danger d'être brûlés. Le corps humain est un tissu tout imprégné d'eau (90 parties d'eau sur 100) ; l'eau vient à la surface sous la forme de sueur et s'y évapore. La vaporisation se fait assez rapidement pour que la température ne puisse s'élever notablement. La chaleur rayonnée par le four vers le corps des deux expérimentateurs était détruite par la transpiration. C'est un phénomène qu'on exprime scientifiquement en ces termes :

« La chaleur employée à la transformation d'un liquide est anéantie comme chaleur et convertie en mouvement moléculaire. »

GARE AUX CRAPAUDS

Nous pensons être utile à nos lectrices en les invitant à recommander à leurs enfants qui aiment à courir dans les herbes de respecter absolument les crapauds et les rainettes.

Le liquide que lancent à un mètre et plus les crapauds et les rainettes, lorsque ces animaux sont arrêtés, produit sur la peau de l'homme une affection souvent longue à guérir ; s'il atteint les yeux, les conséquences sont beaucoup plus graves et peuvent aller jusqu'à la perte de la vue.

Le simple toucher de ces animaux est même dangereux : il résulte, par exemple, d'expériences de M. Vulpian, que les pustules qui se trouvent sur la peau du crapaud, ou, à un état moins apparent, sur celle de la salamandre, du triton et même de la grenouille, renferment un vrai poison.

On croyait généralement la grenouille bien inoffensive, et cependant plusieurs cas d'ophtalmie violente ont été signalés comme provenant du contact des doigts sur la conjonctive après avoir touché la peau d'une grenouille.

Or, M. Vulpian, en grattant la peau du cou riche en glandes chez le crapaud, a recueilli un liquide dont il a suffi d'une goutte pour que, injectée à un moineau, elle ait déterminé sa mort au milieu d'affreuses convulsions. La même expérience, répétée sur la grenouille elle-même, a amené une fin semblable, mais après un temps plus prolongé.

On fera donc bien de s'abstenir de toucher directement les animaux batraciens et les reptiles, et surtout d'éviter que les enfants y touchent.

CAS DE CHOLÉRA.

Nous lisons dans le *Nouvelliste* de Bordeaux :

On vient de conduire à sa dernière demeure un militaire de la garnison de Marmande, qui a été foudroyé par le choléra.

Sa maladie n'a duré que quelques heures.

A ce propos, qu'il soit permis de faire observer qu'en élargissant l'assiette des logements à la caserne on éviterait les cas de maladies contagieuses.

On entasse, en effet, dans quelques chambres de la caserne tous nos soldats pour laisser la plupart des autres chambres inoccupées.

MÉFIEZ-VOUS !

Nous apprenons que des gens sans aveu cherchent, dans nos campagnes, à surprendre la bonne foi du public en lui offrant des Pilules Suisses. La vogue immense dont jouissent à juste titre ces Pilules leur a semblé bonne à exploiter. Il va sans dire que ce ne sont pas les Pilules Suisses, car celles-ci ne se trouvent que dans les Pharmacies. On peut se les procurer aussi en écrivant directement à Paris à la Pharmacie Hertzog, 28, rue de Grammont ; nous rappellerons à ce sujet que la boîte ne coûte que 1 fr. 50. Une boîte, qui contient 50 Pilules, suffit pour plus d'un mois. N'achetez donc pas de Pilules Suisses aux personnes que vous ne connaissez pas ; les véritables Pilules Suisses se sont rendues célèbres parce qu'elles purifient le sang, elles facilitent et activent la digestion et régularisent les fonctions du foie et de l'estomac en les stimulant.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 23 au 30 Juin 1883.

Naissances.

Lacombe, Marie, Roc de Lagasse.
Doucet, Daniel, à Cavanès.
Tulle, Jean, rue Fénélon, 12.
Rollès, Ernestine, rue du Château, 7.
Conduché, Léontine, rue Namphaise, 12.
Fraise, Alexandre, à Cabessut.

Mariages.

Camaran, Firmin, et Meyjonnade Antoinette.
Pourcelle, Léon et Brassac, Clarisse.
Maratuech, François, et Chimala, Marguerite

Décès.

Ferby, Jeanne, couturière, 83 ans, rue du Château, 20.
Baduel, Catherine, 37 ans, rue du Chât. 20.
Verger-Larroque, soldat au 7^{me} de ligne 22 ans, (hospice).
Trémouillères, Jean, cultivateur, 35 ans, rue Lastié, 27.
Rouffix, Paul, 9 ans, grande rue Labarre.

Variétés

UN MARIAGE LABORIEUX.

Je ne saurais vous affirmer si c'est à Malau-chierre ou à Campan que ce fait s'est passé ; mais à coup sûr c'est à Malau-chierre ou à Campan, à moins cependant que ce ne soit ailleurs.

Quoiqu'il en soit, voici l'histoire : Le beffroi local sonnait huit heures du soir. M. le maire s'était ceint de son écharpe tricolore. Il s'agissait d'unir, par les liens de l'hyménée, deux jeunes natures de l'endroit.

— Pierre Pelouquet, dit gravement le champêtre magistrat, consentez-vous à prendre pour épouse Margot Roquefort dite Lafleur ?

— Eh bien là, — franchement, m'onsieu le maire, réflexion faite, — non. On m'a dit : marie-toi, tu feras bien ; ne te marie pas, tu feras encore mieux : je préfère rester garçon.

Sur ce, bonsoir la compagnie !

Le maire étonné, la mariée et les auteurs de ses jours, les invités, tous, naturellement se retirèrent, comme le corbeau de la fable, honteux et confus, mais ne jurant cependant pas qu'on ne les y reprendrait plus.

Huit jours après, en effet, le couple paraissant tout à fait rapatrié, se présentait de nouveau flanqué d'une foule d'invités encore plus considérable, devant M. le maire.

— J'espère, mon brave Pelouquet, que cette fois-ci ce sera pour tout de bon, dit le magistrat d'un ton sévère et câlin à la fois. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne dira pas de vous que vous vous embarquez à la légère.

— Consentez-vous à prendre pour légitime épouse Margot Roquefort surnommée Lafleur ?

— Oh ! oui, m'onsieu le maire, de bien grand cœur.

— Et vous, Margot Roquefort, consentez-vous à prendre pour légitime époux Pierre Pelouquet ?

— Jamais de la vie ! s'écria la belle Margot. Comment, vous n'avez pas compris que je ne me suis présentée ici que pour lui rendre la monnaie de sa pièce à ce Pelouquet ! Il m'a refusé devant trente personnes, je le refuse devant soixante, moi. Voilà !

Tableau. — Ebahissement prolongé du maire et des Pelouquet. — Rires narquois et sarcastiques des Roquefort, qui sortent trio aphants.

Cependant, comme en ce bas monde il y a remède à tout, sauf à la mort — peut-être cela viendra plus tard avec le temps, on ne peut pas

savoir, — quinze jours après, le jeune Pelouquet et la charmante Margot, se présentaient pour la troisième fois devant M. le maire de Malau-chierre, Campan ou ailleurs. Et là, au lieu de trouver, comme ils s'y attendaient, ce magistrat laborieux, ennuyé et irrité, ils le virent gai, prévenant, aimable.

— Enfin, dit-il, et de trois ! — J'espère que cette fois-ci nous en finirons. — Eh bien, franchement, jeunes gens, et vous pères et mères de famille, je vous approuve complètement. — Je dis même plus, je... Enfin, je vous approuve.

Vous réfléchissez, vous faites bien.

— Réfléchivement, m'onsieu le maire, dit Pelouquet ; oh ! cette fois-ci c'est bien pour de bon qu'un dédit nous lie, et vous pensez bien qu'au-con de nous ne s'avisera de dire non, car alors il serait obligé de payer, tin-tin, cent écus à la mairie.

— Voilà qui est sagement pensé, dit le magistrat, agissez toujours de même, jeunes gens et vous irez loin, je ne vous dis que ça.

— Eh bien donc, Pierre Pelouquet, consentez-vous à prendre pour épouse Margot Roquefort ?

— Oh ! bien sûr ! oui, m'onsieu le maire.

— Et vous, Margot Roquefort surnommée Lafleur, consentez-vous à prendre pour époux Pierre Pelouquet ?

— Oui, m'onsieu le maire, avec grand plaisir.

— Voilà qui est sagement répondu, jeunes gens ; seulement comme vous m'avez fait poser deux fois, permettez qu'à mon tour je prenne ma revanche.

Je vous marierai donc un autre jour, mais pour le moment benoïque !

Bonsoir bien, la compagnie.

Ce disant, l'intéressant et malin magistrat déboutonna son écharpe et sortit de la salle, sa casquette de peau de loutre sur l'oreille, laissant l'assistance, comme aurait dit Rabelais : *Moult estorbinaude et esbahide.*

SPERANZA.

Dernières Nouvelles

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 juin.

LES RÉCIDIVISTES.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi des récidivistes. Les articles 21 et 22 sont adoptés.

M. de Soland dit, sur l'ensemble de la loi : On a proposé une loi d'expédient, ce débarras créant une perversité officielle.

C'est une expérience qu'on fera aux dépens de la vie humaine et des finances de l'Etat. Il s'agit de faire un premier pas vers une loi de sûreté républicaine. Mes amis et moi nous ne pouvons nous associer au vote. (Applaudissements.)

Par 344 voix contre 82, l'ensemble de la loi est adopté.

RUPTURE DES NEGOCIATIONS AVEC LA CHINE.

Les journaux anglais prétendent que l'ambassade de Chine à Londres a reçu de Shanghai une dépêche démentant le bruit que la question du Tonkin soit réglée.

D'après cette dépêche, M. Tricox aurait eu une attitude très énergique, et Li-Hong-Chang aurait saisi ce prétexte pour ajourner toute nouvelle conférence.

Bourse de Paris.

Cours du 30 Juin.

Rente 3 p. %	78.85
— 3 p. % amortissable	81.00
— 4 1/2 p. %	101.00
— 5 p. %	108.10

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 28 juin 1883.

Les Consolidés Anglais ont fléchi à 100 3/16 ; en quelques jours, ils ont perdu plus d'un 1/2 0/0 ; notre Bourse est très faible ; chaque reprise provoque des affaires nouvelles et est difficile à maintenir à la clôture ; nos rentes finissent de même que la veille, le 5 0/0 à 103,37, le 3 0/0 à 78,85, Amortissable à 81.

Le bilan de la Banque de France constate une diminution de 2.600.000 francs dans l'encaisse métallique, de 900.000 fr. dans les avances, et une augmentation de 71.200.000 fr. dans le Portefeuille, de 28.500.000 fr. dans le compte du Trésor, de 30.700.000 fr. dans les Comptes particuliers, de 7.600.000 fr. dans la circulation, de 654.500 fr. dans les bénéfices ; le Foncier finit à 1,312, la Banque de Paris à 1,055. La Banque des Pays Autrichiens a peine à se maintenir au-dessus du pair, elle était offerte à 506.

Les chemins ont bénéficié de quelques rachats ; le Lyon est tenu à 1,425, le Midi à 1,156, le Nord à 1,920, l'Orléans à 1,2 5.

Les vendeurs sur le marché du Suez comptent les conséquences plus ou moins fondées de l'invasion du choléra en Egypte, ils n'ont pu empêcher de remonter à 2,397. Le Panama finit à 487, le Gaz à 1,382, le Transatlantique à 480.

Le 5 0/0 Italien était plus offert que demandé à 92,80. Il y avait tendance à la baisse sur le 5 0/0 Turc à 11,17 sur l'Unifiée Egyptienne à 3,9, sur la Banque Ottomane à 774 ; son dividende a été fixé à 37,50, chiffre par nous annoncé.

MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} juillet 1883. — Dans mille ans, par Emile Calvet. — Un premier voyage en mer, par l'amiral Werner, traduction de Noël. — Le cerf-volant, poésie par Ch. Ségard. — Chez sa mère, par Oscar Comettant. — Carnet d'une femme du monde, par Luciole. — Lectures et Souvenirs, par Victor Fournel. — Lettres sur le théâtre, par Henri de Bornier. — Chronique, histoire de la quinzaine, par A. de Villeneuve. — Correspondance et concours, par Eugène Muller. — Illustrations par Néhlig, Ginos, Ferdinandus, A. Brun, Gaillard, etc. — Prix d'abonnement, Paris, un an, 44 francs, Département 16 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE, sommaire du numéro du 28 juin 1883. — Chronique agricole. A. de Cérés. — Production intensive du blé et de la viande. E. Lecouteux. — Revue étrangère. — Le parlement anglais et l'indemnité au fermier sortant. Eng. Marie. — Météorologie et physique agricoles. H. Marié-Davy. — Vignes américaines et vignes françaises. P. de Lafite. — Concours régional de Blois. J. Tanviray. — A propos du vinage et des piquettes espagnoles. Cazaux. — Société nationale d'agriculture de France. P. Pollé. — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. B. Durand. — Cours de la Bourse. — Table alphabétique des auteurs du tome 1^{er} de 1883. — Table alphabétique des gravures. — Table analytique des matières. — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris.

ST-NICOLAS, 4^e année. Sommaire du n° 31. — 5 Juillet 1883. — A la recherche d'une ménagerie (Eudoxie Dupuis). — Première culotte (Ch. Ségard). — La Méaventure de Minet (Bergognette). — Portrait du lauréat de l'histoire à raconter. — Les études de Petit Pierre (Georges Fath). — La semaine de Jean Coliquard (Louise Drevet). — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes.

Illustrations par H. Faber, Traviès, Ferdinandus, Balmes Cox, Chafrański, Georges Fath, B. de Monvel, Gaillard, etc. — Bureau à la librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.

LA NATURE, sommaire, du 30 juin 1883. — Éclairage des bouées par le gaz comprimé. — Les ouïls en cuivre du Mexique : de Nadaillac. — Brouillard sulfureux du 19 mai 1883. — Les progrès de l'agriculture. Hier et aujourd'hui : Gaston Tissandier. — La reproduction des crevettes : Charles Albert X. — La science pratique. — Correspondance. Sur les perles fines : Camille Oulman. — La science dans l'antiquité ; les Hodomètres : A. de Rochas. — Destruction du puceron laniger : F. Vial. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 25 juin 1883. S. Meunier. — Le pyromérite Forgeot : Amédée Guillemin. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîtes lettres. — Bureau 19 avenue de l'Opéra, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 1173^e livraison (30 juin 1883). — L'Amérique équinoxiale, M. Ed. André, chargé d'une mission du gouvernement français. — 1875-1876. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Riou, Slom, Tofanie, et E. Bayard, avec une carte et une Revue géographique par MM. O. Maunoir et H. Duveyrier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 552^e livraison (30 juin 1883) TEXTE : Caline, par M^{lle} Zenaïde Fleuriot. — La France en Indo-Chine, par Et-Leroux. — La peau du tigre, par Louis Rousselot. — Tipules et Tipulaires, par M^{me} Barbé. — Dessins : G. Fraipont, A. Ronjat, Kaufmann, Tofani, Mesnel. — Bureaux à la librairie Hachette, et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS
ADULTES & ENFANTS
revenue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N° 98,714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion ; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PEY-CLET, Instituteur à Eynanças (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 24 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Biscuits de Revalescière, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

Nouvelle Eucree. J. GARDOT DIJON. n'ayant pas les Plumes, n'épaississant pas. MÉDAILLE D'OR. Chez tous les Papetiers.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881



PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS

ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantrés contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Etranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

TAMAR INDIEN GRILLON.

FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT
CONTRE
CONSTIPATION

Hémorrhoides, Congestion cérébrale,
Bile, Manque d'appétit,
Embarras gastriques.

TRÈS AGRÉABLE A PRENDRE
NE PRODUIT JAMAIS D'IRRITATION

Indispensable aux Enfants,
Dames enceintes ou en couches,
Vieillards et personnes sédentaires.

Ph. GRILLON, 28, r. Grammont, Paris
et Pharmacies, Boîte 250.

LA
VELOUTINE

est une poudre de Riz spéciale
préparée au bismuth,
par conséquent d'une action
salutaire sur la peau.
Elle est adhérente et invisible,
aussi donne-t-elle au teint une
fraîcheur naturelle.

CH. FAY, INVENTEUR

9, Rue de la Paix. — Paris.



UN JOURNAL POUR RIEN

Les Récréations utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux, ne se contentent pas d'augmenter les ressources et de procurer des moments heureux à chaque famille ; elles offrent des primes extraordinaires et sans précédents :

1^o Un abonnement gratuit à une des meilleures revues bi-mensuelles : *Les Soirées du Village et du Château* ;

2^o Des primes variées en tous genres : *Articles de ménage, Photographie, Physique, Chimie, Graines de fleurs, Machines pour découper le bois, Epicerie, etc., etc.*

3^o Des représentants du Journal sont à Paris et à Marseille à la disposition des abonnés pour leurs achats.

On s'abonne en envoyant 8 fr. au bureau du JOURNAL DU LOT, chargé de recevoir les abonnements. Édition spéciale pour les membres du Clergé.

(Décor et architecture religieuse).



POMMADE BERTINOT

Pour la guérison radicale et infaillible des cors aux pieds, durillons et ceils de perdrix, 1 franc le flacon.

Dépôt Cahors chez M. PAGANEL, coiffeur-parfumeur, boulevard Gambetta, 33, et à Paris, faubourg St-Denis, 65.

Le Propriétaire-Gérant A Layout.

LA MORT DU PHYLLOXÉRA

LA VIGNE FRANÇAISE

Sa régénération possible par un procédé éminemment pratique et à bon marché

PAR M. GUILHOU

Expert-Géomètre, propriétaire-viticulteur à la Croze, St-Vincent-sur-Lot.

Prix : 25 centimes.

En vente : Chez E. DELSAUD, S^r de CRAYSSAC, Libraire, rue de la Mairie, Cahors.

MACHINES A COUDRE
De la Maison BARIQUAND et Fils
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (S. G. D. G.)
Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.
Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

Maison de confiance

O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIQUEUX, FONDÉE EN 1843

RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE.

Tous les Envois sont faits franco.